



**RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal d'EDMUNDSTON**

**Mardi, 29 septembre, 2009
Salle du Conseil, Hôtel de ville**

Présents: Jacques P. Martin, Maire Me Marc Michaud, Directeur général (par int.)
Daniel Gagné, DGA Doreen Banville, Secrétaire adjointe

Conseillers :

Quartier 1	Aldéo Nadeau	André Lang
Quartier 2	Denis M. Pelletier	Ben Beaulieu
Quartier 3	Gérald Morneau	Martin Albert
Quartier 4	Jean-Guy Marquis	Michel Dubé

M. le Maire procède à la reconnaissance suivante : Madame Alma LeClair pour l'organisation de l'Ambulance St Jean à Edmundston.

Le Conseiller Albert procède avec la prière et la réunion débute à 20 h 02 sous la présidence du Maire Martin.

Il est proposé par Michel Dubé et appuyée de André Lang que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié. Adoptée.

Divulgarion d'intérêt : Conseiller Jean Guy Marquis concernant le dossier sur le régime de retraite.

2009 -107 M. Gérald Morneau propose que le procès-verbal suivant soit reçu pour adoption tel que présenté:
➤ **15 septembre, 2009 - Réunion ordinaire publique**
Appuyée par Denis M. Pelletier. Adoptée.

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

No. 33.5 - ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ DE ZONAGE

La Secrétaire adjointe procède à la 1^{ère} lecture en entier et la 2^e lecture par titre de l'Arrêté No. 33.5. Aucune objection n'est reçu.

No. 5N, FERMETURE D'UNE PARTIE DE LA RUE PERRON

Étant donné qu'aucune objection ne fut reçue, la Secrétaire adjointe procède à la 3^e lecture par titre de l'Arrêté No. 5N et la proposition suivante est apportée :

- 2009 -108 M. Aldéo Nadeau propose que l'Arrêté municipal No. 5N, intitulé `Arrêté municipal d'Edmundston portant sur la fermeture d'une partie de la rue Perron`, soit adopté.
Appuyée par André Lang. Adoptée.**

DOSSIERS MUNICIPAUX :

ADMINISTRATIFS

VENTE DE PARCELLE, RUE PERRON

- 2009 - 109 M. André Lang propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et Jeannot Ouellet concernant la vente d'une parcelle de terrain située sur la rue Perron (# nid 35336205).
Appuyée par Gérald Morneau. Adoptée.**

LOTISSEMENT VALLIÈRES, PROLONGEMENT RUE LOUISE

- 2009 - 110 M. Martin Albert propose que, conformément à l'article 56 de la *Loi sur l'Urbanisme*, le Secrétaire soit autorisé à certifier le plan de lotissement No. 6 de Michel Joseph Vallières et Chantal Marie Vallières, Projet No. A09-027, et que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents concernant les ententes de construction de rue et d'installation des infrastructures pour le prolongement de la rue Louise.
Appuyée par Aldéo Nadeau. Adoptée.**

LOTISSEMENT RUE ST-JOSEPH, SAINT-JACQUES

- 2009 - 111 M. André Lang propose que conformément à l'article 56 de la *Loi sur l'Urbanisme*, le Secrétaire soit autorisé à certifier le plan de Lotissement No. 001 de Sa Majesté la Reine (Ressource Naturelle et Énergie), concernant une servitude de services municipaux sur la rue St Joseph du secteur Saint-Jacques.
Appuyée par Jean Guy Marquis. Adoptée.**

EMPIÈTEMENT NOUVELLES ENSEIGNES, CARREFOUR ASSOMPTION

- 2009- 112 M. Gérald Morneau propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents, entre Edmundston et Propriétés Assomption Limitée concernant des empiètements sur l'emprise de la rue de l'Église et du chemin Canada pour l'installation d'enseignes sur le bâtiment du Carrefour Assomption.
Appuyée par Denis M. Pelletier. Adoptée.

EMPIÈTEMENT ENSEIGNE EXISTANTE, CAISSE POPULAIRE EDMUNDSTON LTÉE

- 2009- 113 M. Jean Guy Marquis propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents, entre Edmundston et la Caisse Populaire Edmundston Ltée concernant l'empiètement d'une enseigne existante située sur l'emprise du chemin Canada.
Appuyée par Ben Beaulieu. Adoptée.

Le Conseiller Marquis quitte la salle de réunion pendant l'adoption du prochain dossier.

PROVINCE DU N.-B., ENTENTE DE RÉCIPROCITÉ, RÉGIME DE RETRAITE

- 2009 - 114 M. Denis M. Pelletier propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et la Province du N.-B. concernant une entente de réciprocité pour transfert de régime de retraite, établie en respect de l'article 14.01a) de l'Arrêté municipal No. 38 concernant le régime de retraite d'Edmundston.
Appuyée par Aldéo Nadeau. Adoptée.

Le Conseiller Marquis revient dans la salle de réunion.

FINANCES

APPEL D'OFFRES, VÉRIFICATION ANNUELLE DES RÉGISTRES FINANCIERS

- 2009 - 115 M. Jean Guy Marquis propose que l'offre de service de la firme comptable Leblanc, Nadeau, Bujold, reçu en date du 10 septembre 2009 concernant le mandat de vérification annuelle des registres financiers pour les années 2009 à 2012, soit acceptée.
Appuyée par Gérald Morneau. Adoptée.

FINANCEMENT D'EMPRUNTS À LONG TERME

FOND LOCAL

2009 - 116 Qu'il soit résolu que le secrétaire, le trésorier ou le maire soient autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, au nom de la municipalité d'Edmundston, des débetures pour la somme en capital de 486,000\$, aux conditions proposées par la Corporation, et qu'il soit résolu également que la municipalité d'Edmundston accepte d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick sous la forme et aux dates exigées, en remboursement du capital et des intérêts sur ces débetures.

Proposée par **Gérald Morneau**.

Appuyée de **Ben Beaulieu**.

Adoptée

FOND D'UTILITÉ D'EAU ET D'ÉGOUT

2009 - 117 Qu'il soit résolu que le secrétaire, le trésorier ou le maire soient autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, au nom de la municipalité d'Edmundston des débetures pour la somme en capital de 416,000\$ aux conditions proposées par la Corporation, et qu'il soit résolu également que la municipalité d'Edmundston accepte d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sous la forme et aux dates exigées, en remboursement du capital et des intérêts sur ces débetures.

Proposée par **Aldéo Nadeau**. Appuyée de **André Lang**.

Adoptée

FOND D'UTILITÉ ÉLECTRIQUE

2009 - 118 Qu'il soit résolu que le secrétaire, le trésorier ou le maire soient autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, au nom de la municipalité d'Edmundston des débetures pour la somme en capital de 1,330,000\$ aux conditions proposées par la Corporation, et qu'il soit résolu également que la municipalité d'Edmundston accepte d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sous la forme et aux dates exigées, en remboursement du capital et des intérêts sur ces débetures.

Proposée par **Jean Guy Marquis**.

Appuyée de **Aldéo Nadeau**.

Adoptée

TRAVAUX PUBLICS ET ENVIRONNEMENT

RÉVISION STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

- 2009 -119 M. Martin Albert propose que la structure organisationnelle du service de Travaux publics et environnement soit révisée telle que présentée.
Appuyée par André Lang. Adoptée.

CONTREMAÎTRE EAU ET ÉGOUTS

- 2009 - 120 M. André Lang propose que Sylvain Cyr soit nommé à un poste syndiqué permanent, sous le regroupement syndical SCFP local 60 (général), pour la municipalité d'Edmundston.
Appuyée par Aldéo Nadeau. Adoptée.

CONTREMAÎTRE PROPRIÉTÉS ET BÂTIMENTS

- 2009 - 121 M. Martin Albert propose que Alain Bélanger soit nommé à un poste syndiqué permanent, sous le regroupement syndical SCFP local 60 (général), pour la municipalité d'Edmundston.
Appuyée par Gérald Morneau. Adoptée.

ÉNERGIE

SERVITUDE, PARC INDUSTRIEL EDMUNDSTON NORD

- 2009 - 122 M. Denis M. Pelletier propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et Énergie NB concernant une servitude pour la construction d'une nouvelle ligne de transmission desservant l'Avenue Miller dans le Parc Industriel Edmundston Nord.
Appuyée par Jean Guy Marquis. Adoptée.

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

APPEL D'OFFRES, RECOUVREMENT TOITURE COMPLEXE SPORTIF RÉGIONAL

- 2009 - 123 M. Jean Guy Marquis propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés de signer les documents entre Edmundston et Northwest Roofers Ltd, étant le seul soumissionnaire en date du 10 septembre 2009 concernant le recouvrement de la toiture du Complexe sportif régional. Cette proposition est conditionnelle à l'approbation de ce projet dans le plan d'investissement 2010.
Appuyée par Aldéo Nadeau. Adoptée.

APPEL D'OFFRES, SERVICE D'EXPERT-CONSEIL, AMÉLIORATION DES RÉSEAUX, EDMUNDSTON EST

2009 - 124 M. Gérald Morneau propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés de signer les documents entre Edmundston et Roy Consultants, étant le soumissionnaire ayant obtenu la meilleure évaluation pour la soumission reçue en date du 31 août 2009, concernant les services d'expert-conseil pour le projet d'amélioration des réseaux d'égouts sanitaires et pluviaux d'Edmundston Est.

Appuyée par Denis M. Pelletier.

Adoptée avec 7 votes pour et 1 vote contre (Martin Albert).

URBANISME

MODIFICATION DE ZONAGE, PARC INDUSTRIEL ST JACQUES

2009 - 125 M. André Lang propose que le Conseil municipal considère la modification suivante à l'Arrêté de zonage d'Edmundston:

1. Changer la vocation d'une partie des terrains situés dans le Parc Industriel St Jacques de zone Industrielle légère et haute technologie I1 à zone Industrielle générale I2

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil municipal convoque une réunion publique pour examiner les objections et commentaires à la modification proposée, le 17 novembre 2009 en la salle du Conseil à Edmundston, N. B. à 20h00; et que le secrétaire se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier l'avis public prescrit par l'article 68 de la Loi sur l'Urbanisme dans le journal "Le Madawaska" indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de cette réunion publique.

Appuyée par Aldéo Nadeau.

Adoptée.

INFORMATION GÉNÉRALE

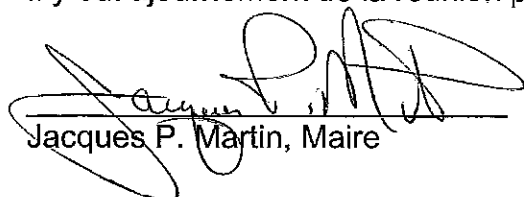
- Prochaine réunion ordinaire publique, le mardi, 20 octobre, 2009 à 20 h

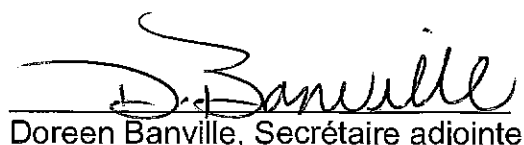
QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Des questions ou commentaires sont apportés concernant les dossiers suivants :

- Protection des arbres, site du nouveau poste de police
- Remerciement pour obtention de contrat

Il y eut ajournement de la réunion proposé par Michel Dubé à 20h46.


Jacques P. Martin, Maire


Doreen Banville, Secrétaire adjointe